AR PREFECTURE

006-210600540-20201117-0962020-DE Regu le 25/11/2020

ALPES MARITIMES COMMUNE DE DRAP EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 096/2020

OBJET: TRAVAUX: Renforcement du poste Caire, travaux électriques en zone rurale

L'an deux mille vingt, le dix-sept du mois de novembre à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 novembre 2020.

PRESENTS: Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Thierry VISSIAN / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX/ Maëva THOMMERET

PROCURATIONS: Bouabdallah LAFTAS à Robert NARDELLI / Vanessa BEAUJAUD à Romain BIANCHI / Jean

Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO

ABSENT: Gracienne DODAIN

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de renforcer le réseau électrique

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,

il est décidé au Conseil municipal:

- de donner son accord sur la réalisation des travaux du réseau électrique, conformément au plan remis,
- Prend acte de la dépense évaluée à 22 573 € HT selon le devis établi le 02.09.2020
- Confie au SDEG la réalisation de ces travaux dans le cadre de ses compétences
- Charge le Syndicat de solliciter la subvention du FACE et de contracter l'emprunt destiné à compléter le financement
- s'engage à inscrire au budget de la Commune les sommes destinées à couvrir la dépense au compte 6554

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la présente convention.

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents : 23

Votants :26

Absents: 1

Contre: 0

Abstentions: 0

Pour: 26

AINSI FAIT ET DELIBÈRE À DRAP LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Robert MARDEULÍ Maire de DRAP

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 23/11/2020

Affichage en mairie le : 24/11/2020